

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00008 Numéro SIREN : 337 080 089 Nom ou dénomination : FCN

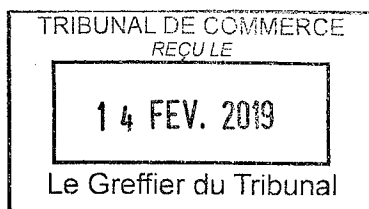
Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2019 sous le numéro de dépôt 821

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

SA FCN

45 rue des Moissons
51065 REIMS CEDEX
NAF : 6920Z-
Siret : 33708008900010



FCN

45 rue des moissons
51100 REIMS

Tél.

Fax.

Web. www.fcn.fr

 SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
Déclaration – Intégration Fiscale	
2058AB – Détermination du résultat	31
2058FC – Fiche de calcul	32
2058BB – Etat de suivi des déficits	33
2058ER – Etat des rectifications	34
2058ES – Etat des rectifications	35

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	13 000		13 000	13 000
<i>Fonds commercial</i>	25 309 949		25 309 949	24 548 521
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	709 059	583 817	125 242	36 923
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	2 834 212	19 151	2 815 061	2 814 450
<i>Constructions</i>	21 964 919	10 628 813	11 336 106	8 588 170
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	33 243	32 754	489	689
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	6 208 194	4 895 791	1 312 402	1 021 462
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>	450 473		450 473	3 352 679
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	3 450 673		3 450 673	330 513
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	104 463		104 463	116 723
ACTIF IMMOBILISE	61 078 183	16 160 326	44 917 856	40 823 129
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>	3 802 888	542 122	3 260 766	3 518 460
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	8 663		8 663	4 999
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	16 399 062	2 573 342	13 825 720	13 649 084
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	1 206		1 206	13 898
<i>Personnel</i>	251 609		251 609	320 094
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	857 831		857 831	833 679
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	66 849		66 849	53 192
<i>Autres créances</i>	658 635		658 635	799 397
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	56 181		56 181	69 738
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 955 225	2 607	1 952 618	1 834 475
<i>Disponibilités</i>	5 708 574		5 708 574	5 430 215
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 261 732		1 261 732	1 083 171
ACTIF CIRCULANT	31 028 454	3 118 072	27 910 383	27 610 403
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	92 106 637	19 278 398	72 828 239	68 433 532

Bilan

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 758 176	10 758 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	399 309	399 309
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 075 818	1 075 818
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 512 593	15 490 301
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 722 784	1 877 498
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	475 514	460 368
CAPITAUX PROPRES	30 944 194	30 061 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	63 677	61 500
Provisions pour charges	173 275	169 173
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	236 952	230 673
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	13 182 189	10 410 843
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 182 189	10 410 843
Emprunts et dettes financières diverses	2 213 748	2 113 948
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	18 891	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	150 806	130 776
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	990 573	765 543
Personnel	6 491 467	6 563 711
Organismes sociaux	3 805 052	3 694 649
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 465 874	3 339 242
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	798 917	797 064
Dettes fiscales et sociales	14 561 310	14 394 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	167 792	179 674
Produits constatés d'avance	10 361 783	10 145 939
DETTES	41 647 093	38 141 389
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	72 828 239	68 433 532

Compte de résultat

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	144 240	153 685	-9 445	-6,15
<i>Production vendue</i>	47 377 241	45 715 208	1 662 032	3,64
<i>Production stockée</i>	-557 786	114 802	-672 587	-585,87
<i>Subventions d'exploitation</i>		2 000	-2 000	-100,00
<i>Autres produits</i>	2 710 915	2 349 130	361 785	15,40
Total	49 674 610	48 334 825	1 339 785	2,77
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	21 422	25 013	-3 591	-14,36
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-3 665	-449	-3 215	715,94
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	329 966	333 536	-3 570	-1,07
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	8 275 901	7 554 266	721 635	9,55
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	1 834 332	1 775 218	59 113	3,33
<i>Salaires et Traitements</i>	23 932 755	23 876 997	55 758	0,23
<i>Charges sociales</i>	10 568 071	10 299 689	268 382	2,61
<i>Amortissements et provisions</i>	2 521 716	2 470 939	50 777	2,05
<i>Autres charges</i>	422 551	426 112	-3 561	-0,84
Total	47 903 049	46 761 321	1 141 728	2,44
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 771 561	1 573 504	198 057	12,59
<i>Produits financiers</i>	36 138	12 848	23 290	181,28
<i>Charges financières</i>	194 836	185 189	9 647	5,21
RESULTAT FINANCIER	-158 698	-172 341	13 643	-7,92
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	1 612 863	1 401 163	211 700	15,11
<i>Produits exceptionnels</i>	299 559	305 660	-6 101	-2,00
<i>Charges exceptionnelles</i>	380 100	174 751	205 350	117,51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-80 541	130 910	-211 451	-161,52
<i>Participation des salariés</i>	14 467		14 467	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-204 929	-345 425	140 496	-40,67
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 722 784	1 877 498	-154 714	-8,24

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Preamble	x		
– Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
– Règles et méthodes comptables	x		
– Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant	x		
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Stocks	x		
– Etat des échéances des dettes et des créances	x		
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances		x	
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
– Provisions réglementées	x		
– Provisions pour risques et charges	x		
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres	x		
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Frais accessoires d'achat		x	
– Eléments imputables à un autre exercice	x		x
– Opérations faites en commun		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés	x		
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
– Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	x		
AUTRES INFORMATIONS			
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs	x		
– Rémunération globale & par catégorie de dirigeants	x		
– Avances aux dirigeants		x	
– Liste des filiales	x		
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	x		
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
– Engagement de retraite	x		
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Aspects environnementaux		x	

 Préambule

Le Total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, est de 72 828 239 euros.

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève à un bénéfice de 1 722 784 euros.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA FCN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 72 828 239 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 722 784 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

 Règles et méthodes comptables

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Pour des raisons pratiques, sauf écart de prix significatif, les stocks sont évalués suivant le dernier prix d'achat connu.

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont calculés au prix de revient à partir de la comptabilité analytique, dossier client par dossier client et exercice par exercice.

La valorisation des dossiers clients non facturés au 31 août (temps passés par collaborateur, charges fixes et coût informatique) est comparée aux acomptes émis au cours de l'exercice du client :

- l'écart positif est comptabilisé en travaux en cours,
- l'écart négatif en produit comptabilisé d'avance.

Les travaux en cours ont le cas échéant été dédépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Règles et méthodes comptables****Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (INED table de mortalité 2010–2012)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 678 780 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 428 200 euros) a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	24 548 521	873 530	112 102	25 309 949
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	614 195	126 832	18 968	722 059
Immobilisations incorporelles	25 162 715	1 000 362	131 070	26 032 007
– Terrains	2 824 762	9 450		2 834 212
– Constructions sur sol propre	14 739 918	3 389 268		18 129 186
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 829 617	25 214	19 097	3 835 733
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 588		345	33 243
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 797 151	273 024	118 781	3 951 394
– Matériel de transport	28 106			28 106
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 110 178	300 144	181 629	2 228 694
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	3 352 679	463 178	3 365 384	450 473
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 715 998	4 460 278	3 685 236	31 491 040
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	330 513	3 120 550	390	3 450 673
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	116 723	4 000	16 260	104 463
Immobilisations financières	447 236	3 124 550	16 650	3 555 136
ACTIF IMMOBILISE	56 325 949	8 585 190	3 832 957	61 078 183

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	1 000 362	4 460 278	3 124 550	8 585 190
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	1 000 362	4 460 278	3 124 550	8 585 190
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>		3 365 384		3 365 384
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	131 070	319 852	16 650	467 573
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	131 070	3 685 236	16 650	3 832 957

Immobilisations incorporelles

A la clôture de l'exercice, il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur concernant nos actifs incorporels.

Fonds commercial

	31/08/2018
<i>Éléments achetés</i>	25 309 948
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	25 309 949

La rubrique fonds commercial est constituée du droit de présentation : 25 309 948.50€.

Le droit de présentation étant protégé déontologiquement n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux	Mode d'amortissement
<i>Construction sur sol propre</i>	18 129 185	10 à 50 ans	linéaire
<i>Construction sur sol d'autrui</i>			
<i>Agencements des constructions</i>	3 835 732	10 à 20 ans	linéaire
<i>Installations techniques</i>			

Les immeubles de par leur nature ont fait l'objet d'une décomposition de la manière suivante :

- * Structure ;
- * Façade, toiture,
- * Installations générales techniques;
- * Agencements.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<i>– Filiales</i> <i>(détenues à + 50 %)</i>				
<i>EURL FCF 51100 REIMS</i>	10 000		100,00	
<i>EURL COMANDEX 93110 ROSNY SOUS BOIS</i>	250 000	7 783	100,00	4 783
<i>SARL FCN FAMILY 51100 REIMS</i>	50 000	36 038	100,00	30 200
<i>SASU CECFD 10110 BAR SUR SEINE</i>	10 000	329 699	100,00	-52 428
<i>SASU FCN SUD OISE 60160 MONTATAIRE</i>	361 790	132 138	100,00	20 813
<i>SA FCBM 51201 EPERNAY</i>	180 092	327 754	99,98	47 545
<i>– Participations</i> <i>(détenues entre 10 et 50%)</i>				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	564 272	38 513	18 968	583 817
Immobilisations incorporelles	564 272	38 513	18 968	583 817
– Terrains	10 312	8 839		19 151
– Constructions sur sol propre	7 995 706	449 333		8 445 039
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 985 658	210 789	12 672	2 183 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 899	200	345	32 754
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 199 525	137 203	114 596	3 222 133
– Matériel de transport	10 801	7 027		17 828
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 703 646	133 211	181 027	1 655 831
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 938 548	946 601	308 640	15 576 509
ACTIF IMMOBILISE	15 502 820	985 115	327 608	16 160 326

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 601 386 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	104 463		104 463
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 399 062	15 667 134	731 928
Autres	1 836 129	1 836 129	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 261 732	1 261 732	
Total	19 601 386	18 764 995	836 391
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	355 411
<i>Fact. à émettre COMANDEX</i>	17 000
<i>Fact. à émettre FCF</i>	12 181
<i>Fact. à émettre FCN SUD OISE</i>	59 989
<i>FAE FCN FAMILY</i>	2 000
<i>Fact. à émettre CECFD</i>	35 000
<i>Fact. à émettre FCBM</i>	168 600
<i>Fournisseurs – RRR à obtenir</i>	1 206
<i>Indemnités journalières cpam</i>	2 232
<i>Gras Savoye Ind.prévoyance à rec.</i>	5 508
<i>Indemnités assur.IFC à recevoir</i>	148 824
<i>Etat – produits à recevoir</i>	506 472
<i>Divers – produits à recevoir</i>	60 837
Total	1 375 260

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 981 952,00 euros décomposé en 343 186 titres d'une valeur nominale de 32,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	336 193	32,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>	6 993	32,00
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	343 186	32,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	460 368	24 283	9 137	475 514
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	460 368	24 283	9 137	475 514
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>		24 283	9 137	

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	61 500	29 177	27 000		63 677
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>	164 173	8 720	4 618		168 275
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>	5 000				5 000
<i>et charges</i>					
Total	230 673	37 897	31 618		236 952
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		37 897	18 118		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			13 500		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 41 496 287 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	13 182 189	2 531 312	7 882 855	2 768 022
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	2 213 748	2 213 748		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	990 573	990 573		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	14 561 310	14 439 322	121 988	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	186 683	186 683		
<i>Produits constatés d'avance</i>	10 361 783	10 361 783		
Total	41 496 287	30 723 422	8 004 843	2 768 022
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	5 382 325			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	2 519 896			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				



Notes sur le bilan

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fact.non parv. FCN De Logivière</i>	41 497
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	253 965
<i>Fact.non parvenues FCBM</i>	19 920
<i>Facture à recevoir COMANDEX</i>	8 000
<i>Achats de sous-traitance NP</i>	3 218
<i>Electricité – Gaz NP</i>	5 189
<i>Eau – Factures non parvenues</i>	1 353
<i>Locations immobilières NP</i>	610
<i>Loc. mobil. – Fact. non parvenues</i>	650
<i>Charges locatives NP</i>	1 829
<i>Documentation–Fact. non parvenues</i>	25 410
<i>Entretien immobilier NP</i>	310
<i>Maintenance NP</i>	2 384
<i>Ent.mat.bur.–Fact non parvenues</i>	8 038
<i>Honoraires NP</i>	27 600
<i>Annonces & ins.–Fact. non parvenue</i>	1 512
<i>Services bancaires a payer</i>	2 400
<i>Archivage fact.non parv.</i>	215
<i>Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit</i>	15 872
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	1 374 016
<i>Dettes provis. pr partic. salariés</i>	14 467
<i>Dette prov. pour le 13ème mois</i>	939 306
<i>Dette prov.primes except.associés</i>	2 185 657
<i>Dette prov. pour rémun. proport.</i>	465 499
<i>Dette provisionnée pour intéressement</i>	530 348
<i>Heures de modulation à régulariser</i>	567 229
<i>Compte épargne temps à payer</i>	304 826
<i>Primes exceptionnelles à payer</i>	22 990
<i>Rémunérations PCA à payer</i>	8 100
<i>Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer</i>	618 316
<i>Prov.p/ch.sles & fisc.s/13°mois</i>	422 697
<i>Charges sociales / Cet à payer</i>	137 173
<i>Prov.p/ch.sles & fisc.s/rém.propor</i>	209 474
<i>Dette prov.ch.soc.primes except.ass</i>	983 546
<i>Forfait social s/intéressement</i>	106 070
<i>Charges sociales s/primes à payer</i>	13 720
<i>Versements CE à payer</i>	159 772
<i>Médecine travail, pharmacie à payer</i>	710
<i>Forfait social s/participation</i>	2 893
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	113 296
<i>Formation continue CAP</i>	155 551
<i>Effort de logement CAP</i>	168 720
<i>CFE CAP</i>	81 487
<i>CVAE CAP</i>	95 764
<i>Taxe foncière CAP</i>	152 644
<i>Organic CAP</i>	31 455
<i>Clients – RRR à accorder</i>	12 181
<i>Divers – charges à payer</i>	2 500
<i>Subvent° FCF à payer</i>	18 637
<i>Voyages et déplacements a payer</i>	28 643
<i>Affranchissements a payer</i>	10 059

 Notes sur le bilan

	Montant
Telecommunications a payer	622
Chges s/plan Epargne à payer	1 480
Total	10 359 820

Autres informations

Actions propres

En compte 2771 ou 2772 à la date de clôture de l'exercice :

- . En nombre : 0
- . En valeur : 0 euros

En compte 502 à la date de clôture de l'exercice :

- . En nombre : 20 755
- . En valeur : 1 721 867 euros

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 069		
<i>Travx informatiques const. d'avance</i>	231 125		
<i>Fournitures de bureau d'avance</i>	137 771		
<i>Frais congrès et récept. d'avance</i>	4 036		
<i>Frais de réceptions</i>	5 237		
<i>Entret immeuble constaté d'avance</i>	464		
<i>Voyages et déplacements d'avance</i>	1 695		
<i>Archivage d'avance</i>	8 830		
<i>Télécommunication d'avance</i>	259		
<i>Fuel constaté d'avance</i>	2 123		
<i>Locations immobilières d'avance</i>	41 970		
<i>Locations mobilières d'avance</i>	45 151		
<i>Charges locatives payées d'avance</i>	4 730		
<i>Entretiens effectués d'avance</i>	5 845		
<i>Maintenance, période d'avance</i>	56 778		
<i>Assurances multirisques d'avance</i>	759		
<i>Assurances R.C. d'avance</i>	12 808		
<i>Assurance transport constatés d'av.</i>	3 152		
<i>Documentation d'avance</i>	140 515		
<i>Honoraires d'avance</i>	4 000		
<i>Publicité constatée d'avance</i>	15 525		
<i>Communicat° relat° publiques avec</i>	130 508		
<i>Frais de congrès & récept. d'avance</i>	7 600		
<i>Affranchissement constaté d'avance</i>	890		
<i>Collecte courrier d'avance</i>	6 562		
<i>Cotisations prof. payées d'avance</i>	100 636		
<i>Surveillance constatée d'avance</i>	729		
<i>Format° Continue d'avance</i>	152 356		
<i>CCA taxes foncières</i>	2 209		
<i>Tickets restaurant d'avance</i>	109 089		
<i>Médecine du travail const. d'avance</i>	11 943		
<i>Redevances logiciels d'avance</i>	3 610		
<i>Frais financiers d'avance</i>	1 760		
Total	1 261 732		

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	10 361 783		
Total	10 361 783		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>	299 159		299 159
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	46 924 391	71 695	46 996 086
<i>Ventes de marchandises</i>	141 154	3 086	144 240
<i>Produits des activités annexes</i>	81 995		81 995
TOTAL	47 446 700	74 781	47 521 481

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>	1 131	
<i>Régul Cot Pole Emploi ex ant</i>	573	1 230
<i>Produits sur exerc ant</i>		49 396
Total	1 704	50 626

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal – 33 1/3 %</i>	1 587 092
<i>Taux Réduit – 15 %</i>	
<i>Plus-Values à LT – 15 %</i>	
<i>Concession de licences – 15 %</i>	
<i>Contribution locative – 2,5 %</i>	17 522
Crédits d'impôt	
<i>Crédit recherche</i>	390
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	4 120
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	50 670
<i>Crédit d'impôt compétitivité et emploi</i>	744 680
Autres imputations	

Nous avons comptabilisé le Crédit Impôt Compétitivité Emploi dans un compte 69 en diminution de l'impôt société au lieu du compte 649 comme le préconise l'ANC.

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ <i>Résultat courant (**)</i>	1 612 863	-178 082	1 790 945
+ <i>Résultat exceptionnel</i>	-80 541	-26 847	-53 694
- <i>Participations des salariés</i>	14 467		14 467
Résultat comptable	1 517 855	-204 929	1 722 784
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 % fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 120 286 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Amortissements dérogatoires</i>	475 514
<i>Provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Plus-values à réintégrer</i>	
Autres éléments	
Total	475 514
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Provisions pour congés payés</i>	
<i>Provisions et charges à payer non déductibles</i>	45 922
Autres éléments	
Total	45 922
<i>Déficits reportables</i>	
<i>Moins-values à long terme</i>	

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 501 personnes dont 5 apprentis et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	157	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	344	
<i>Ouvriers</i>		
Total	501	

Informations sur les dirigeants**Montant des engagements**

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 346 853 euros.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 24 000 euros.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FCN

Forme : SA

SIREN : 33708008900010

Au capital de : 10 758 176 euros

Adresse du siège social :
45 RUE DES MOISSONS
51100 REIMS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	3 506 324
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Frais financiers sur emprunts</i>	449 279
<i>Locations financières</i>	444 897
<i>Promesse d'Hypothèque Immobilière</i>	500 000
<i>Autres engagements donnés</i>	1 394 176
Total	4 900 500
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	346 853
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Autres informations
Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions INTERFIMO</i>	2 544 163
<i>Avals et cautions</i>	2 544 163
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	2 544 163
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 506 324 euros

– Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 346 853 euros

Un contrat a été souscrit auprès de l'AG2R la mondiale pour un montant de 851 534 €.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 430 000 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

2058AB – Détermination du résultat

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT
N° 2058 Abis
2018

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA FCN

N° SIRET : 3 3 7 0 8 0 0 8 9 0 0 0 1 0

 Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE REIMS EST
 136 rue gambetta
 51080 REIMS CBDEX

Exercice du : 01/09/2017 au 31/08/2018

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	1 722 784
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	809 929
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	800
		TOTAL I	E 3	2 533 513
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	945 621
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe			E X	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	945 621
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	1 587 892	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	1 587 892	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

2058FC – Fiche de calcul

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

N° 2058 FC
2018

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA FCN

N° SIRET : 3 3 7 0 8 0 0 8 9 0 0 0 1 0

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE REIMS EST
 136 rue gambetta
 51080 REIMS CEDEX

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		1 587 092	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		1 587 092	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

2058BB – Etat de suivi des déficits

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2018

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA FCN

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE REIMS EST
 136 rue gambetta

51080 REIMS CEDEX

Exercice du : 01/09/2017 au : 31/08/2018

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Cegid Group

2058ER – Etat des rectifications

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2018
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SA FCN

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble) ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE REIMS EST 136 rue gambetta 51080 REIMS CEDEX

SIRET Société intégrée 33708008900010

Exercice ouvert le : 01/09/2017

clos le : 31/08/2018

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1 587 092		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)				CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH			CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)				CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CY			CW	
TOTAL	CX	1 587 092		CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)		CZ	1 587 092		DA
Cessions d'immobilisations					
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Plus-values et réintégrations			
		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %	
		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)	
		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB
SOUS TOTAL		BS	ED	EA	EB
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR	ED	EE	A8	EF
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5		B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %					
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		B3			

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cagid Group

2058ES – Etat des rectifications

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)N° 2058 ES 2018
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SA FCN

Adresse du service des impôts des entreprises

où est déposée la déclaration de résultat : SIE REIMS EST
136 rue gambettaCocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée : 33708008900010

Exercice ouvert le : 01/09/2017 clos le : 31/08/2018

Néant ☒ *

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes				FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH	
TOTAL				FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL						FN	
DÉFICIT FL - FK				FM			

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations						
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)				F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD		G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE				GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %				E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cagid Group

FCN
Société Anonyme
au capital de 10 758 176 €
Siège social : 45 Rue des Moissons
51100 REIMS
337080089 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 07 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte du nombre définitif d'actions de préférence (683 000) et d'actions ordinaires (267 893) composant le capital de la société au jour de ladite Assemblée, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 1 722 784,00 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 722 784,00 €
-------------------------------	-----------------------

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » pour un montant de	1 123 898,60 €
--	----------------

Pour former un résultat distribuable de	2 846 682,60 €
--	-----------------------

A titre de dividende précipitaire, un dividende de 2,10 € par action de préférence Soit un montant global de	1 434 300,00 €
--	----------------

A titre de dividende ordinaire,
-un dividende de 2,70 € par action ordinaire (hors 20 755 actions auto détenues)
-un dividende de 0,27 € par action de préférence

Soit un montant global de	851 682,60 €
---------------------------	--------------

Le solde	560 700,00 €
----------	--------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 17 073 292,85 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 7 février 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,*
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),*
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense*

doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 285 982,60 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 : 827 034,78 €, soit 2,46 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 827 034,78 €

Exercice clos le 31 août 2016 : 809 777,76 €, soit 2,64 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 809 777,76 €

Exercice clos le 31 août 2017 : 855 206,10 €, soit 2,70 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 855 206,10 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 07 février 2019

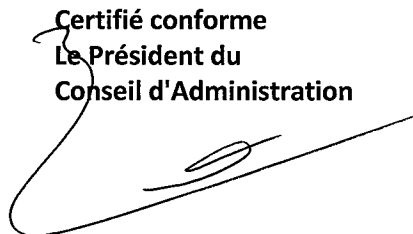
Vote pour : 282 254

Vote contre : 0

Abstention : 0

Résolution : adoptée

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration



FCN
Société Anonyme
au capital de 10 758 176 €
Siège social : 45 Rue des Moissons
51100 REIMS
337080089 RCS REIMS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 FEVRIER 2019

Exercice clos le 31 août 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 août 2018, le périmètre de consolidation du **groupe FCN** comprenait les sociétés suivantes :

-**FCN**, société anonyme au capital de 10 758 176 € dont le siège social est sis à REIMS (51100), 45 rue des Moissons, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 337 080 089 ;

-**FCF**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est sis à REIMS (51100), 45 rue des Moissons, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 429 604 523;

-**COMANDEX**, société à responsabilité limitée au capital de 250 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est Tour Bureaux ROSNY 2, rue Léon Blum 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 798 159 919 ;

-**FCN Family**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est sis à REIMS (51100), 45 rue des Moissons, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 819 672 890 ;

-**FCN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE FRANCIS DRAVIGNY (FCN CECFD)**, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est 12-14 place de la République sis à BAR SUR SEINE (10 110), immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 478 948 672 ;

- **FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE**, Société Anonyme au capital de 180 091,84 €, détenue à 99,88 % par FCN, dont le siège social est désormais à EPERNAY (51200), 2 rue léger Bertin et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 344 792 270

- **FCN SUD OISE**, Société par actions simplifiée au capital de 361 790 €, détenue à 100 % par FCN dont le siège social est sis à MONTATAIRE (60 160) 100 rue Louis Blanc et immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le n°529 395 964 ;

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-100, L. 225-100-2 et L. 233-16 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 51 305 316 € contre 46 644 559 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,99 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 062 747 € contre 2 469 908 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,48 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 375 324 € contre 368 929 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,73 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 9 163 497 € contre 7 787 071 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,68 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 875 033 € contre 1 783 563 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,13 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 25 690 829 € contre 24 227 828 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,04 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 11 339 872 € contre 10 455 631 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,46 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 549 contre 498 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 773 935 € contre 2 833 044 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,09 %.

Le montant des autres charges s'élève à 438 397 € contre 425 325 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,07 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 51 656 887 € contre 47 881 392 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,89 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 711 176 € contre 1 233 074 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 38,77 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -180 967€ (-172 341 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 530 208 € contre 1 060 733 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 44,26 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -66 441 € contre 103 640 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de -268 504 € contre -374 673 € pour l'exercice précédent,

Résultat

Notre résultat consolidé, part du Groupe, s'élève à 1 729 398 € pour un volume de production consolidé de 50 584 684 € contre 46 759 360 €.

Le résultat consolidé de 1 729 482 € donne une capacité d'autofinancement consolidée brute de 2 796 086 € contre 2 497 799 € pour l'exercice précédent.

Investissements

Ceux-ci se sont élevés à 5 145 517 € contre 2 367 665 € pour l'exercice précédent.

Endettement et capitaux propres

Nous vous rappelons que notre endettement financier de 13 202 271 €, en augmentation de 2 791 365 €, représente 46,7 % de nos capitaux propres. Par contre, notre trésorerie positive s'élève à 8 517 176,34 € (contre 7 421 920,44 € l'exercice précédent) dont 1 721 867,45 € d'auto détention.

COMPTES SOCIAUX

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur l'activité

Notre résultat s'élève à 1 722 784 € pour un volume de production de 46 963 695 € contre 45 983 695 €.

Le chiffre d'affaires global s'élève à 47 521 481 € contre 45 868 893 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,48 %.

La capacité d'autofinancement brute s'élève 2 773 328 € contre 2 794 568 € pour l'exercice précédent.

Investissements

Ceux-ci se sont élevés à 5 219 805 € contre environ 3 512 634 € pour l'exercice précédent. Ils ont porté principalement sur des acquisitions de clientèles (cabinet Brigitte THIEBLEMONT pour 711 K€,

SOREGOR pour 149 K€), de prise de participation (FCN CECFD pour 1 M€, FCBM pour 400 K€, DE LOGIVIERE pour 769 K€ et des acquisitions d'immeubles (ST DIZIER).

Situation d'endettement de la société

La situation financière de la société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L. 225-100-1, I, 1° du code de commerce fait ressortir:

En Euros (€)	Au 31/08/2018	Au 31/08/2017
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	13 182 189	10 410 843
Emprunts et dettes financières diverses	2 232 640	2 113 948
Fournisseurs et comptes rattachés	990 573	765 543
Dettes fiscales et sociales	14 561 310	14 394 665

Le coût moyen de notre endettement est de 194 836 €.

- **Taux d'endettement par rapport au chiffre d'affaires**

Notre endettement financier de 13 182 189 €, en augmentation de 2 771 346 € représente 27,74 % de notre chiffre d'affaires soit une hausse de 5 points par rapport à l'exercice précédent où il était établi à 22,70 %. Cette variation du taux d'endettement financier s'explique principalement par la souscription de nouveaux emprunts.

- **Taux d'endettement par rapport aux capitaux propres**

Notre endettement financier de 13 182 189 €, en augmentation de 2 771 346 € représente 42,59 % de nos capitaux propres soit une hausse de 8 points par rapport à l'exercice précédent où il était établi à 34,63 %.

Notre trésorerie positive d'un montant de 7 661 191,90 € est supérieure de 396 502 € à celle de l'exercice précédent (7 264 690 €). Cette variation positive est due à une amélioration de notre délai d'encaissement de nos créances client.

Notre principal moyen de financement est actuellement le recours à l'emprunt.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

FCN respecte la réglementation sur les délais de paiement vis-à-vis de ses fournisseurs. Les rares retards constatés correspondent à des désaccords sur l'exécution de travaux ou sur la qualité des produits.

FCN, à travers sa gestion interne et ses procédures de contrôle interne, met tout en œuvre pour que ses clients respectent les délais de paiement fixés contractuellement. Les retards constatés correspondant à des désaccords sur travaux exécutés ou à des situations de difficulté économique extrême des clients.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux facteurs de risques auxquels notre entreprise est confrontée sont les suivants :

- risque réglementaire : Loi PACTE en matière d'audit avec une réduction substantielle à terme du nombre de mandats CAC ; en matière de comptabilité, la perte du monopole de la tenue de comptabilité et le relèvement des seuils d'imposition des régimes micro;
- risque économique : nos métiers sont très impactés par les évolutions digitales et numériques.

Face à ces facteurs, nous avons enclenché une démarche de conduite du changement avec pour objectif de marketer notre offre de service et d'accentuer le développement de nos activités de conseil.

Nous avons également entrepris un travail d'adaptation et de modernisation de notre outil informatique en rapport avec les offres qui seront proposées.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2018, date de la clôture de l'exercice, nous vous indiquons que notre société a enclenché un processus d'évolution de l'organisation de son marché de l'action. Dans ce cadre, le Conseil d'administration réuni en date du 30 novembre 2018 a décidé de proposer à l'assemblée générale la création d'une nouvelle catégorie d'actions dites de préférence.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2018 sont les suivants :

Une démarche de conduite du changement est en cours avec un objectif : une offre diversifiée et positionnée sur la recherche de valeurs qui permet d'assurer le développement et la pérennité de FCN.

Nous entrerons en 2019 dans la phase la plus difficile : la mise en œuvre de cette démarche. Les travaux sur le plan numérique se poursuivront sur 2019 parallèlement à cette démarche.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation :

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes:

-le 5 septembre 2017, 100 % des titres de la société **CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE FRANCIS DRAVIGNY (CECFD)**, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à BAR-SUR-SEINE (10 110), 12-14 Place de la République et immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 478 948 672. Cette société a pour activité l'exercice de la profession d'expert-comptable. Suite au rachat, la société a adopté comme nouvelle dénomination sociale " **FCN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE FRANCIS DRAVIGNY** ", ainsi que le sigle **FCN CECFD** ;

- le 23 novembre 2017, la totalité (à l'exception de deux actions détenues par le PDG et un administrateur) des titres de la société **FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE (FCBM)**, Société Anonyme au capital de 180 091,84 € dont le siège social est désormais à EPERNAY (51200), 2 rue léger Bertin et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 344 792 270. Cette société a pour activité l'exercice de la profession d'expert-comptable ; Suite au rachat, la société a adopté comme nouvelle dénomination sociale " **FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE**" ;
- le 19 décembre 2017, 100 % des titres de la société **DE LOGIVIERE**, Société par actions simplifiée au capital de 361 790 € dont le siège social est sis à MONTATAIRE (60 160) 100 rue Louis Blanc et immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le n°529 395 964 ; Cette société a pour activité l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Suite au rachat, la société a adopté comme nouvelle dénomination sociale " **FCN DE LOGIERE** " puis plus récemment celle de "FCN SUD OISE" par décision en date du 17 octobre 2018;

Activité de nos filiales :

- **FCF** : cette filiale de commissariat aux comptes a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 10 151 €. L'exercice clos le 31 août 2018 a généré un résultat nul.
- **COMANDEX** : FCN sous-loue des locaux à cette filiale depuis le 7 novembre 2013. Le loyer versé à FCN au titre de l'exercice 2017-2018 s'est élevé à DIX NEUF MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS HT (19 295 €).
Par décision en date du 14 juin 2018, le capital de cette société a été réduit d'une somme de 226 500 € par résorption à due concurrence des pertes et par voie de réduction du nombre de parts sociales puis augmenté d'une somme de 226 500 € par compensation avec le compte-courant d'associé de FCN.
Son chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 057 659,92 €. L'exercice clos le 31 août 2018 a généré un bénéfice de 4 783,34 €. Les capitaux propres de la société sont désormais reconstitués à hauteur de la moitié du capital social.
- **FCN Family** : cette filiale a clôturé son second exercice le 31 août 2018. Son chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 52 458 €. Elle a généré un résultat de 30 200,49 €.
- **FCN SOREGOR TOULOUSE** : cette filiale a été radiée du RCS le 11 mai 2018 suite à sa liquidation amiable par décision des associés en date du 9 mars 2018.
- **FCN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE FRANCIS DRAVIGNY** : Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 847 398 €. L'exercice clos le 31 août 2018 a généré une perte de -52 428 €.
- **FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE** : Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1 521 K€. L'exercice clos le 31 août 2018 a généré un bénéfice de 47 545 €.
- **FCN SUD OISE** : Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 578 212 €. L'exercice clos le 31 août 2018 a généré un bénéfice de 20 813 €.

Bureaux FCN :

Notre société dispose d'un nouveau bureau à CASTANET TOLOSAN depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette ouverture fait suite au rachat de clientèle effectué auprès de SOREGOR.

Un bureau avait également été ouvert 45 BD du quatorze juillet à TROYES (10 000) suite au rachat de la clientèle de Madame Brigitte THIEBLEMONT. Le regroupement des deux bureaux TROYENS effectué au cours du mois de juillet 2018 sur le site du « 2, rue Gaston ARBOUIN » a conduit à la fermeture de ce site.

Notre bureau de SENLIS a été transféré à MONTATAIRE post clôture (avec effet au 1^{er} octobre 2018).

Au 31 août 2018, FCN comptait 32 bureaux.

	Bureau	Adresse	SIRET
1	CASTANET TOLOSAN	14 place Pierre Richard	337 080 089 00697
2	VITRY LE FRANCOIS	21 rue Marabais	337 080 089 00671
3	BAR SUR AUBE	28 avenue du Générale Leclerc	337 080 089 00663
4	TROYES	2 rue Gaston Arbouin	337 080 089 00655
5	BETTANCOURT LA FERREE	ZA du Pré Adam	337 080 089 00648
6	BAR LE DUC	34 rue Werly	337 080 089 00630
7	DIEPPE	1 rue Descroizilles	337 080 089 00622
8	VERVINS	11 rue Raoul de Coucy	337 080 089 00614
9	CHARLEVILLE MEZIERES	1 rue du Val de Vence	337 080 089 00598
10	CHATEAU THIERRY	40 rue de la prairie	337 080 089 00580
11	MONTHIERME	7 rue Pasteur	337 080 089 00572
12	GIVET	30 rue Contamine	337 080 089 00564
13	RETHEL	20 avenue Gambetta	337 080 089 00556
14	OLIVET	14 rue de la manufacture	337 080 089 00549
15	DORMANS	37 rue du docteur Moret	337 080 089 00531
16	ST-QUENTIN	14B rue Jacques Lescot	337 080 089 00523
17	SEZANNE	33 rue Aristide Briand	337 080 089 00515
18	TOULOUSE	2 impasse Michelle Labrousse	337 080 089 00499
19	HIRSON	3 place Victor Hugo	337 080 089 00481
20	CHAUNY	6 place du Brouage	337 080 089 00473
21	PARIS	83-85 Boulevard de Charonne	337 080 089 00465
22	STE MENEHOULD	2 Quai Valmy	337 080 089 00440
23	REIMS	10 rue Etienne Oehmichen	337 080 089 00432
24	SENLIS	7 Avenue du Général de Gaulle	337 080 089 00424
25	NOYON	10 B Boulevard Ernest Noël	337 080 089 00374
26	LE TREPORT	3 quai Albert Cauet	337 080 089 00341
27	VOUZIERES	22 rue du Chemin Salé	337 080 089 00325
28	CHALONS EN CHAMPAGNE	57 Chaussée du Port	337 080 089 00283
29	LAON	13 Rampe St Marcel	337 080 089 00259
30	REIMS	45 rue des Moissons	337 080 089 00184
31	EU	24B rue des Canadiens	337 080 089 00119
32	EPERNAY	2 rue Leger Bertin	337 080 089 00028

RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-209-2 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 janvier 2018 a autorisé le Conseil d'administration à procéder au rachat d'un nombre maximum de 14 169 actions de la société dans le cadre du dispositif prévu par l'article L225-209-2 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration réuni le 29 janvier 2018 a mis en œuvre cette autorisation :

- décision de rachat de 1 305 actions au prix unitaire de 89,99 € ;
- objectif affecté au rachat : offre ou attribution dans les cinq ans de leur rachat, aux actionnaires qui manifesteraient à la société l'intention de les acquérir à l'occasion d'une procédure de mise en vente organisée par la société elle-même dans les trois mois qui suivent chaque assemblée générale ordinaire annuelle.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-209-2 et L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que nous avons procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice :

Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 0

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : **1 305 actions au prix unitaire de 89,99 €**

Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice: 20 755

Valeur globale évaluée au cours d'achat : **1 721 867,45 €**

Valeur nominale globale : 664 160 €

Nombre d'actions utilisées pour la finalité retenue par les Conseils d'administration en date du 16 janvier 2016 et 29 janvier 2018 : 0.

PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 août 2018 à 86,15 %.

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que la société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans que notre Société à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 47 521 481 € contre 45 868 893 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,60%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 153 129 € contre 2 465 932 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,68%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 347 723 € contre 358 099 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,90%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 275 900 € contre 7 554 266 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,55%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 834 332 € contre 1 775 218 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,33%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 23 932 755 € contre 23 876 997 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,23%.

Le montant des charges sociales s'élève à 10 568 071 € contre 10 299 689 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,61%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 501 contre 490 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 521 716 € contre 2 470 939 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,05%.

Le montant des autres charges s'élève à 422 551 € contre 426 112 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,84%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 47 903 049 € contre 46 761 321 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,44%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 771 561 € contre 1 573 504 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,59%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -158 698 € (-172 341 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 612 863 € contre 1 401 163 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,11%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -80 541 € contre 130 910 € pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 14 467 € contre un montant nul pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de -204 929 € contre -345 425 € pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 août 2018 se solde par un bénéfice de 1 722 784,00 € contre un bénéfice de 1 877 497,87 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,24%.

Au 31 août 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 72 828 239 € contre 68 433 532 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,42%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 722 784 €.

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante, sous réserve de votre approbation lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2019, des résolutions relatives à la création d'une nouvelle catégorie d'actions à droits différenciés et de conversion d'actions ordinaires en actions de préférence:

Bénéfice de l'exercice	1 722 784,00 €
-------------------------------	-----------------------

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » pour un montant de	1 123 898,60 €
--	----------------

Pour former un résultat distribuable de

2 846 682,60 €

Au paiement du dividende précipitaire, un dividende de **2,10€** par action de préférence

Soit un montant global estimé de

1 995 000,00 € (1)

Au paiement du dividende ordinaire et complémentaire,

-un dividende de 2,70 € par action ordinaire (hors 20 755 actions auto détenues)

-un dividende de 0,27 € par action de préférence

Soit un montant global de

851 682,60 €

(1) Le montant de la distribution visée ci-dessus est calculé sur le fondement du nombre maximum d'actions de préférence susceptible d'ouvrir droit à dividende en vertu des résolutions soumises à l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2019, soit 950 000 actions de préférence.

Si le nombre total d'actions de préférence créées par voie de conversion d'actions ordinaires est inférieur au nombre maximum proposé à l'assemblée générale du 12 janvier 2019, le montant total de la distribution visée ci-dessus sera ajusté en fonction du nombre total d'actions de préférence définitivement créées au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2018. Dans cette hypothèse, le résultat distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la non création desdites actions serait affecté au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 28 097 511,19 €.

Le paiement des dividendes serait effectué le 7 février 2019.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 846 682,60 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 : 827 034,78 €, soit 2,46 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 827 034,78 €

Exercice clos le 31 août 2016 : 809 777,76 €, soit 2,64 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 809 777,76 €

Exercice clos le 31 août 2017: 855 206,10 €, soit 2,70 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 855 206,10 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 879 € et qui ont donné lieu à une imposition de 293 €.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Avis du Comité économique et social

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 2312-24 à L. 2312-27 du Code du travail, le Comité économique et social a été régulièrement consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, sa situation économique et financière, sa politique sociale, les conditions de travail et l'emploi et qu'il n'a transmis aucun avis au Conseil d'Administration.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Depuis le 19 octobre 2002, les fonctions de Directeur Général sont assumées par le Président du Conseil d'administration. Ces modalités d'exercice de la Direction Générale ont été confirmées par le Conseil d'Administration du 16 janvier 2016 qui a renouvelé cette option pour une durée de 6 ans conformément aux dispositions statutaires de notre société.

Monsieur Jean-François BOUVET exerce les fonctions de Président Directeur Général de la société depuis le 1^{er} janvier 2017. Il est assisté d'un Directeur Général Délégué disposant de pouvoirs identiques à ceux du Directeur Général.

Monsieur Patrick SAIRE exerce les fonctions de Directeur Général Délégué de la société depuis le 1^{er} janvier 2017.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Liste des mandats exercés par tous les mandataires sociaux (C. com., art. L. 225-37-4, 1°)

Monsieur Jean-Pierre BARBIER est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérant de la SCI BARBIER MLD
- ✓ Cogérant de la SARL FCN Family
- ✓ Gérant de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GARINET

Monsieur Carlos BENITEZ est :

- ✓ Administrateur de notre société
- ✓ Cogérant de la société COMANDEX
- ✓ Cogérant de la SCI FLOBELO

Monsieur Jean-François BOUVET est :

- ✓ Président Directeur Général de notre société
- ✓ Administrateur de la SA FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE
- ✓ Cogérant de la SARL FCF
- ✓ Gérant de l'EARL "DU CLOS MOUTAYER"

Madame Pascale DUCLERMORTIER est :

- ✓ Administrateur de notre société
- ✓ Cogérante de la SCI LA PASCAMBER

Monsieur Alain FONTANESI est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérant de la SCI MOULIN DES MEULIERES

Monsieur Jean-Michel FRANCOIS est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Gérant de la Société Civile PRALYMA
- ✓ Gérant de la Société Civile ARKIMMO
- ✓ Gérant de la Société Civile CAPCARLINE
- ✓ Gérant de la SCI SAPHRANS

Monsieur Stéphane LOUBIERES est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérant de la SCI FLOBELO
- ✓ Cogérant de la SARL FCN Family

Madame Laurence MIAS est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérante de la SARL FCN Family

Mademoiselle Delphine ROGER est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérante SCI DELSA

Monsieur Patrick SAIRE est :

- ✓ Directeur Général Délégué et Administrateur de notre Société,
- ✓ Directeur Général de la SASU FCN SUD OISE,
- ✓ Cogérant de la SARL FCN Family

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement et remplacement d'administrateurs

Nous vous précisons que les mandats d'administrateurs de **Madame Delphine ROGER et Messieurs Patrick SAIRE et Jean-Pierre BARBIER** viennent à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale.

Suite à l'appel à candidatures effectué par le Comité de Direction concernant les postes d'administrateur à pourvoir, nous vous rappelons que les trois candidats listés ci-dessous ont obtenu le plus de voix à l'issue de la procédure de présélection arrêtée par le Comité de Direction :

-Madame Noémie GOGUL

-Monsieur Dominique MICHAUT

-Monsieur Patrick SAIRE

Conformément à cette procédure, nous vous proposons:

- de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick SAIRE ;
 - de nommer Madame Noémie GOGUL et Monsieur Dominique MICHAUT en qualité de nouveaux administrateurs en remplacement de Madame Delphine ROGER et de Monsieur Jean-Pierre BARBIER ;
- pour une période de six(6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice au 31 août 2024.

Nous vous précisons que le renouvellement ou la nomination de chaque candidat fera l'objet d'une résolution séparée.

Le vote de chaque résolution s'effectuera à main levée.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

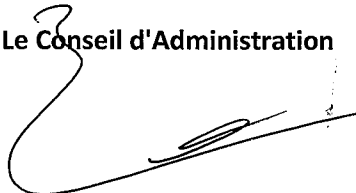
Les mandats de la société LAVAYSSIERE LOILLIER ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société COFIDAC, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à REIMS

Le 20 décembre 2018

Le Conseil d'Administration





TABEAU II - RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(CLOTURES DU 31 AOUT 2014 AU 31 AOUT 2018)

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciale et arrêté du 27.4.82)

NATURES DES INDICATIONS	2014-08	2015-08	2016-08	2017-08	2018-08
I - Capital en fin d'exercice.					
a) Capital social	10 758 176	10 758 176	10 758 176	10 758 176	10 758 176
b) Nombre des actions ordinaires existantes	336 193	336 193	336 193	336 193	336 193
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (Sans droit de vote) existantes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- Par conversion d'obligations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
- Par exercice de droits de souscription	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
II - Opérations et résultats de l'exercice.					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	40 029 513	40 754 550	42 229 411	45 868 893	47 521 480
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 101 792	3 541 729	3 429 789	2 446 670	2 361 749
c) Impôts sur les bénéfices	194 012	206 639	202 416	(345 425)	(204 929)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	126 253	146 857	151 396	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 663 235	1 912 594	1 991 983	1 877 498	1 722 784
f) Résultat distribué	728 613	827 035	809 778	855 206	851 683
III - Résultat par action.					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	8,27	9,48	9,15	8,31	7,63
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4,95	5,69	5,93	5,58	5,12
c) Dividende net attribué à chaque action (N+1)	2,31	2,46	2,64	2,70	2,70
IV - Personnel.					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	429	427	442	490	501
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	20 321 457	20 450 360	22 035 799	23 876 997	23 932 755
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	9 319 064	9 406 041	9 709 178	10 299 689	10 568 071

FCN

Société Anonyme au capital de 10 758 176 €
Siège social : 45 rue des Moissons
51100 REIMS

337 080 089 RCS REIMS

Exercice clos le 31 août 2018

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Jean-Paul SALFRANC
1 rue des Poncées
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés
8 rue Camille Lenoir
51100 REIMS

FCN

Société Anonyme au capital de 10 758 176 €
Siège social : 45 rue des Moissons
51100 REIMS

337 080 089 RCS REIMS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2018

A l'Assemblée Générale de la société FCN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FCN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT et à REIMS, le 21 janvier 2019

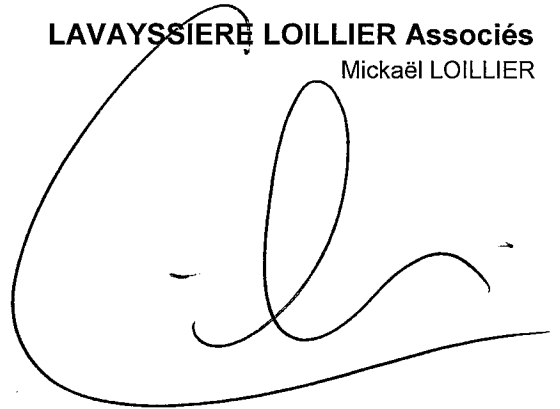
Les commissaires aux comptes

Jean Paul SALFRANC

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés

Mickaël LOILLIER

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent circular loop on the left and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Bilan

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 758 176	10 758 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	399 309	399 309
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 075 818	1 075 818
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 544 933	15 490 301
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 722 784	1 877 498
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	475 514	460 368
CAPITAUX PROPRES	30 944 194	30 061 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	63 677	61 500
Provisions pour charges	173 275	169 173
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	236 952	230 673
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	13 182 189	10 410 843
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 182 189	10 410 843
Emprunts et dettes financières diverses	2 213 748	2 113 948
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	18 891	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	150 806	130 776
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	990 573	765 543
Personnel	6 491 467	6 563 711
Organismes sociaux	3 805 052	3 694 649
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 465 874	3 339 242
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	798 917	797 064
Dettes fiscales et sociales	14 561 310	14 394 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	167 792	179 674
Produits constatés d'avance	10 361 783	10 145 939
DETTES	41 647 093	38 141 389
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	72 828 239	68 433 532

Compte de résultat

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	144 240	153 685	-9 445	-6,15
<i>Production vendue</i>	47 377 241	45 715 208	1 662 032	3,64
<i>Production stockée</i>	-557 786	114 502	-672 287	-585,87
<i>Subventions d'exploitation</i>		2 000	-2 000	-100,00
<i>Autres produits</i>	2 710 915	2 349 130	361 785	15,40
Total	49 674 610	48 334 825	1 339 785	2,77
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	21 422	25 013	-3 591	-14,36
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-3 665	-449	-3 215	715,94
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	329 966	333 536	-3 570	-1,07
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	8 275 901	7 554 266	721 635	9,55
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	1 834 332	1 775 218	59 113	3,33
<i>Salaires et Traitements</i>	23 932 755	23 876 997	55 758	0,23
<i>Charges sociales</i>	10 568 071	10 299 689	268 382	2,61
<i>Amortissements et provisions</i>	2 521 716	2 470 939	50 777	2,05
<i>Autres charges</i>	422 551	426 112	-3 561	-0,84
Total	47 903 049	46 761 321	1 141 728	2,44
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 771 561	1 573 504	198 057	12,59
<i>Produits financiers</i>	36 138	12 848	23 290	181,28
<i>Charges financières</i>	194 836	185 189	9 647	5,21
RESULTAT FINANCIER	-158 698	-172 341	13 643	-7,92
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	1 612 863	1 401 163	211 700	15,11
<i>Produits exceptionnels</i>	299 559	305 660	-6 101	-2,00
<i>Charges exceptionnelles</i>	380 100	174 751	205 350	117,51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-80 541	130 910	-211 451	-161,52
<i>Participation des salariés</i>	14 467		14 467	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-204 929	-345 425	140 496	-40,67
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 722 784	1 877 498	-154 714	-8,24

 Préambule

Le Total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, est de 72 828 239 euros.

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève à un bénéfice de 1 722 784 euros.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

DES COMMISSAIRES
VISA
AUX COMPTES

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA FCN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 72 828 239 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 722 784 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

DES COMMISSAIRES
VISA
AUX COMPTES

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Pour des raisons pratiques, sauf écart de prix significatif, les stocks sont évalués suivant le dernier prix d'achat connu.

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont calculés au prix de revient à partir de la comptabilité analytique, dossier client par dossier client et exercice par exercice.

La valorisation des dossiers clients non facturés au 31 août (temps passés par collaborateur, charges fixes et coût informatique) est comparée aux acomptes émis au cours de l'exercice du client :

- l'écart positif est comptabilisé en travaux en cours,
- l'écart négatif en produit comptabilisé d'avance.

Les travaux en cours ont le cas échéant été dédépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (INED table de mortalité 2010–2012)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 678 780 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 428 200 euros) a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

DES COMMISSAIRES
VISA
AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	24 548 521	873 530	112 102	25 309 949
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	614 195	126 832	18 968	722 059
Immobilisations incorporelles	25 162 715	1 000 362	131 070	26 032 007
– Terrains	2 824 762	9 450		2 834 212
– Constructions sur sol propre	14 739 918	3 389 268		18 129 186
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 829 617	25 214	19 097	3 835 733
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 588		345	33 243
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 797 151	273 024	118 781	3 951 394
– Matériel de transport	28 106			28 106
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 110 178	300 144	181 629	2 228 694
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	3 352 679	463 178	3 365 384	450 473
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 715 998	4 460 278	3 685 236	31 491 040
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	330 513	3 120 550	390	3 450 673
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	116 723	4 000	16 260	104 463
Immobilisations financières	447 236	3 124 550	16 650	3 555 136
ACTIF IMMOBILISE	56 325 949	8 585 190	3 832 957	61 078 183

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	1 000 362	4 460 278	3 124 550	8 585 190
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	1 000 362	4 460 278	3 124 550	8 585 190
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>		3 365 384		3 365 384
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	131 070	319 852	16 650	467 573
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	131 070	3 685 236	16 650	3 832 957

Immobilisations incorporelles

A la clôture de l'exercice, il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur concernant nos actifs incorporels.

Fonds commercial

	31/08/2018
<i>Éléments achetés</i>	25 309 948
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	25 309 949

La rubrique fonds commercial est constituée du droit de présentation : 25 309 948.50€.

Le droit de présentation étant protégé déontologiquement n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux	Mode d'amortissement
Construction sur sol propre	18 129 185	10 à 50 ans	linéaire
Construction sur sol d'autrui			
Agencements des constructions	3 835 732	10 à 20 ans	linéaire
Installations techniques			

Les immeubles de par leur nature ont fait l'objet d'une décomposition de la manière suivante :

- * Structure ;
- * Façade, toiture,
- * Installations générales techniques;
- * Agencements.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL FCF 51100 REIMS	10 000		100,00	
EURL COMANDEX 93110 ROSNY SOUS BOIS	250 000	7 783	100,00	4 783
SARL FCN FAMILY 51100 REIMS	50 000	36 038	100,00	30 200
SASU CECFD 10110 BAR SUR SEINE	10 000	329 699	100,00	-52 428
SASU FCN SUD OISE 60160 MONTATAIRE	361 790	132 138	100,00	20 813
SA FCBM 51201 EPERNAY	180 092	327 754	99,98	47 545
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	564 272	38 513	18 968	583 817
Immobilisations incorporelles	564 272	38 513	18 968	583 817
– Terrains	10 312	8 839		19 151
– Constructions sur sol propre	7 995 706	449 333		8 445 039
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 985 658	210 789	12 672	2 183 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 899	200	345	32 754
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 199 525	137 203	114 596	3 222 133
– Matériel de transport	10 801	7 027		17 828
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 703 646	133 211	181 027	1 655 831
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 938 548	946 601	308 640	15 576 509
ACTIF IMMOBILISE	15 502 820	985 115	327 608	16 160 326

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 601 386 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	104 463		104 463
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 399 062	15 667 134	731 928
Autres	1 836 129	1 836 129	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 261 732	1 261 732	
Total	19 601 386	18 764 995	836 391
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	355 411
<i>Fact. à émettre COMANDEX</i>	17 000
<i>Fact. à émettre FCF</i>	12 181
<i>Fact. à émettre FCN SUD OISE</i>	59 989
<i>FAE FCN FAMILY</i>	2 000
<i>Fact. à émettre CECFD</i>	35 000
<i>Fact. à émettre FCBM</i>	168 600
<i>Fournisseurs – RRR à obtenir</i>	1 206
<i>Indemnités journalières cpam</i>	2 232
<i>Gras Savoye Ind.prévoyance à rec.</i>	5 508
<i>Indemnités assur.IFC à recevoir</i>	148 824
<i>Etat – produits à recevoir</i>	506 472
<i>Divers – produits à recevoir</i>	60 837
Total	1 375 260

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 981 952,00 euros décomposé en 343 186 titres d'une valeur nominale de 32,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	336 193	32,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>	6 993	32,00
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	343 186	32,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	460 368	24 283	9 137	475 514
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	460 368	24 283	9 137	475 514
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>		24 283	9 137	

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	61 500	29 177	27 000		63 677
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>	164 173	8 720	4 618		168 275
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	5 000				5 000
Total	230 673	37 897	31 618		236 952
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		37 897	18 118		
<i>Financières</i>			13 500		
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 41 496 287 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	13 182 189	2 531 312	7 882 855	2 768 022
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	2 213 748	2 213 748		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	990 573	990 573		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	14 561 310	14 439 322	121 988	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	186 683	186 683		
<i>Produits constatés d'avance</i>	10 361 783	10 361 783		
Total	41 496 287	30 723 422	8 004 843	2 768 022
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	5 382 325			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	2 519 896			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

 Notes sur le bilan

DES COMMISSAIRES
VISA
AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fact.non parv. FCN De Logivière</i>	41 497
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	253 965
<i>Fact.non parvenues FCBM</i>	19 920
<i>Facture à recevoir COMANDEX</i>	8 000
<i>Achats de sous-traitance NP</i>	3 218
<i>Electricité – Gaz NP</i>	5 189
<i>Eau – Factures non parvenues</i>	1 353
<i>Locations immobilières NP</i>	610
<i>Loc. mobil. – Fact. non parvenues</i>	650
<i>Charges locatives NP</i>	1 829
<i>Documentation–Fact. non parvenues</i>	25 410
<i>Entretien immobilier NP</i>	310
<i>Maintenance NP</i>	2 384
<i>Ent.mat.bur.–Fact non parvenues</i>	8 038
<i>Honoraires NP</i>	27 600
<i>Annonces & ins.–Fact. non parvenue</i>	1 512
<i>Services bancaires a payer</i>	2 400
<i>Archivage fact.non parv.</i>	215
<i>Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit</i>	15 872
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	1 374 016
<i>Dettes provis. pr partic. salariés</i>	14 467
<i>Dette prov. pour le 13ème mois</i>	939 306
<i>Dette prov.primes except.associés</i>	2 185 657
<i>Dette prov. pour rémun. proport.</i>	465 499
<i>Dette provisionnée pour intéressement</i>	530 348
<i>Heures de modulation à régulariser</i>	567 229
<i>Compte épargne temps à payer</i>	304 826
<i>Primes exceptionnelles à payer</i>	22 990
<i>Rémunérations PCA à payer</i>	8 100
<i>Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer</i>	618 316
<i>Prov.p/ch.sles & fisc.s/13°mois</i>	422 697
<i>Charges sociales / Cet à payer</i>	137 173
<i>Prov.p/ch.sles & fisc.s/rém.propor</i>	209 474
<i>Dette prov.ch.soc.primes except.ass</i>	983 546
<i>Forfait social s/intéressement</i>	106 070
<i>Charges sociales s/primes à payer</i>	13 720
<i>Versements CE à payer</i>	159 772
<i>Médecine travail, pharmacie à payer</i>	710
<i>Forfait social s/participation</i>	2 893
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	113 296
<i>Formation continue CAP</i>	155 551
<i>Effort de logement CAP</i>	168 720
<i>CFE CAP</i>	81 487
<i>CVAE CAP</i>	95 764
<i>Taxe foncière CAP</i>	152 644
<i>Organic CAP</i>	31 455
<i>Clients – RRR à accorder</i>	12 181
<i>Divers – charges à payer</i>	2 500
<i>Subvent° FCF à payer</i>	18 637
<i>Voyages et déplacements a payer</i>	28 643
<i>Affranchissements a payer</i>	10 059

DES COMMISSAIRES
VISA
AUX COMPTES

Notes sur le bilan

	Montant
Telecommunications a payer	622
Chges s/plan Epargne à payer	1 480
Total	10 359 820

Autres informations

Actions propres

En compte 2771 ou 2772 à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 0
- En valeur : 0 euros

En compte 502 à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 20 755
- En valeur : 1 721 867 euros

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 069	DES COMMISSAIRES VISA AUX COMPTES	
<i>Travx informatiques const. d'avance</i>	231 125		
<i>Fournitures de bureau d'avance</i>	137 771		
<i>Frais congrès et récept. d'avance</i>	4 036		
<i>Frais de réceptions</i>	5 237		
<i>Entret immeuble constaté d'avance</i>	464		
<i>Voyages et déplacements d'avance</i>	1 695		
<i>Archivage d'avance</i>	8 830		
<i>Télécommunication d'avance</i>	259		
<i>Fuel constaté d'avance</i>	2 123		
<i>Locations immobilières d'avance</i>	41 970		
<i>Locations mobilières d'avance</i>	45 151		
<i>Charges locatives payées d'avance</i>	4 730		
<i>Entretiens effectués d'avance</i>	5 845		
<i>Maintenance, période d'avance</i>	56 778		
<i>Assurances multirisques d'avance</i>	759		
<i>Assurances R.C. d'avance</i>	12 808		
<i>Assurance transport constatés d'av.</i>	3 152		
<i>Documentation d'avance</i>	140 515		
<i>Honoraires d'avance</i>	4 000		
<i>Publicité constatée d'avance</i>	15 525		
<i>Communicat° relat° publiques avce</i>	130 508		
<i>Frais de congrès & récept. d'avance</i>	7 600		
<i>Affranchissement constaté d'avance</i>	890		
<i>Collecte courrier d'avance</i>	6 562		
<i>Cotisations prof. payées d'avance</i>	100 636		
<i>Surveillance constatée d'avance</i>	729		
<i>Format° Continue d'avance</i>	152 356		
<i>CCA taxes foncières</i>	2 209		
<i>Tickets restaurant d'avance</i>	109 089		
<i>Médecine du travail const.d'avance</i>	11 943		
<i>Redevances logiciels d'avance</i>	3 610		
<i>Frais financiers d'avance</i>	1 760		
Total	1 261 732		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	10 361 783		
Total	10 361 783		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>	299 159		299 159
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	46 924 391	71 695	46 996 086
<i>Ventes de marchandises</i>	141 154	3 086	144 240
<i>Produits des activités annexes</i>	81 995		81 995
TOTAL	47 446 700	74 781	47 521 481

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>	1 131	
<i>Régul Cot Pole Emploi ex ant</i>	573	1 230
<i>Produits sur exerc ant</i>		49 396
Total	1 704	50 626

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal – 33 1/3 %</i>	1 587 092
<i>Taux Réduit – 15 %</i>	
<i>Plus-Values à LT – 15 %</i>	
<i>Concession de licences – 15 %</i>	
<i>Contribution locative – 2,5 %</i>	17 522
Crédits d'impôt	
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	390
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	4 120
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	50 670
<i>Crédit d'impôt compétitivité et emploi</i>	744 680
Autres imputations	

Nous avons comptabilisé le Crédit Impôt Compétitivité Emploi dans un compte 69 en diminution de l'impôt société au lieu du compte 649 comme le préconise l'ANC.

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 612 863	-178 082	1 790 945
+ Résultat exceptionnel	-80 541	-26 847	-53 694
– Participations des salariés	14 467		14 467
Résultat comptable	1 517 855	-204 929	1 722 784
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 % fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 120 286 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Amortissements dérogatoires</i>	
<i>Provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Plus-values à réintégrer</i>	
Autres éléments	
Total	475 514
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Provisions pour congés payés</i>	
<i>Provisions et charges à payer non déductibles</i>	
Autres éléments	
Total	45 922
<i>Déficits reportables</i>	
<i>Moins-values à long terme</i>	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 501 personnes dont 5 apprentis et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	DES COMMISSAIRES VISA AUX COMPTES	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>		
<i>Ouvriers</i>		
Total	501	

Informations sur les dirigeants

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 346 853 euros.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 24 000 euros.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FCN

Forme : SA

SIREN : 33708008900010

Au capital de : 10 758 176 euros

Adresse du siège social :
45 RUE DES MOISSONS
51100 REIMS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	3 506 324
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Frais financiers sur emprunts</i>	449 279
<i>Locations financières</i>	444 897
<i>Promesse d'Hypothèque Immobilière</i>	500 000
<i>Autres engagements donnés</i>	1 394 176
Total	4 900 500
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	346 853
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions INTERFIMO</i>	2 544 163
<i>Avals et cautions</i>	2 544 163
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	2 544 163
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 506 324 euros

– Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 346 853 euros

Un contrat a été souscrit auprès de l'AG2R la mondiale pour un montant de 851 534 €.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 430 000 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .